

CAP Accompagnant éducatif petite enfance

Académie de Poitiers - Rentrée 2024

Information générale

L'établissement d'accueil

Lycée professionnel Simone **SIGNORET** - 36 rue Malabry – BP40 - 79301 BRESSUIRE CEDEX

Contact : 05-49-80-37-00 – Site : www.genevoix-signoret-vinci.fr

Contenu et particularités de la formation

Le titulaire du **CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance** est un professionnel qualifié compétent pour l'accueil et la garde de jeunes enfants. Avec ses parents et les autres professionnels, il répond aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribue à son développement, son éducation et sa socialisation. Il assure, en outre, l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant en milieu familial et en structures collectives.

Il exerce différentes activités pouvant être classées en fonctions des spécificités liées au contexte professionnel :

- Accueil et communication ;
- Organisation ;
- Réalisations liées aux besoins fondamentaux de l'enfant ;
- Accompagnement de l'enfant dans les actes de la vie quotidienne et dans son éducation.

Il doit être : adaptable, calme, stable, habile manuellement, souriant, dynamique et à l'écoute des autres.

Il doit avoir : le sens de l'initiative, de l'accueil, de l'organisation, du contact humain, l'aptitude au travail en équipe, des aptitudes physiques et psychologiques pour assurer la garde d'enfants.

Ces qualités sont nécessaires pour prétendre suivre avec profit la formation de CAP Accompagnant éducatif petite enfance.

- Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance a pour but de former les élèves aux métiers de la petite enfance, de poursuivre des études en Mention Complémentaire Aide à domicile, Bac ST2S, Bac pro Animation enfance et personnes âgées (AEPA, qui remplace le bac pro SPVL), Bac pro ASSP et d'accéder à la préparation de différents concours : ATSEM, Auxiliaire de puériculture.
- La formation comprend 14 semaines de Périodes de formation en milieu professionnel, dans deux organismes différents, réparties en 6 semaines en première année et 8 semaines sur la deuxième dans des structures de la petite enfance.
- Le diplôme est délivré par Contrôle en Cours de Formation (CCF) dans toutes les matières.
- Accueil possible en internat.

Pour plus d'information, contacter l'établissement d'accueil et consulter [la fiche dédiée](#) sur le site Onisep.fr

Procédure de candidature

La candidature relève du responsable légal du candidat.

- Le recrutement pour l'entrée en CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance est académique.
- Pour postuler, il faut avoir au minimum un niveau 3^e.
- Tous les candidats doivent respecter la procédure d'affectation après la 3^e mise en place dans l'académie de Poitiers.
- Critères de recrutement pris en compte :
 - Motivation dans son projet ;
 - Qualités relationnelles et comportementales ;
 - Aptitudes physiques.

1. Démarches

► Candidat

- Compléter la fiche de candidature (page 3 et 4) ;
- Faire remplir la fiche d'appréciation par son professeur principal et le chef d'établissement (page 5) ;
- Joindre les bulletins de 4^e et de 3^e (ou bulletins scolaires des deux dernières années de scolarité) ;
- Envoyer l'ensemble de ce dossier au lycée (cf. adresse ci-dessus) avant **le 17 mai 2024** ;
- Participer à un entretien avec l'établissement d'accueil, qui aura lieu le **29 mai 2024**.

► Établissement d'origine

- Remplir la fiche d'appréciations (page 5) et la remettre au candidat.

2. Saisie de la demande

Pour que le vœu soit traité dans l'application Affelnet-Lycée¹, il doit être enregistré suivant l'une de ces **deux modalités** :

- Soit l'un des responsables légaux saisit cette demande dans le **service en ligne affectation**, disponible dans le portail des « Scolarité Services ». Pour plus d'informations, se renseigner auprès de l'établissement d'origine.
- Soit l'établissement d'origine de l'élève saisit le vœu directement dans l'application **Affelnet-Lycée**, avant la date butoir de fermeture académique communiquée par le rectorat.

Le dossier préalable de candidature ne se substitue en aucun cas à l'enregistrement informatique de la demande dans Affelnet-Lycée.

Il est **fortement recommandé** aux candidats d'émettre plusieurs vœux dans le cadre de leur orientation.

3. Décision

- **La décision d'affectation** est prononcée par l'IA-DASEN des Deux-Sèvres, à l'issue **d'une commission départementale d'affectation**.
- Le candidat et ses responsables légaux ont accès aux résultats de l'affectation **en juin 2024** sur le **service en ligne Affectation**.
- Ils procèdent ensuite à la télé inscription (disponible dans le portail Scolarité Services), qui ne remplace pas l'inscription au lycée
- Ils reçoivent par courrier la notification d'affectation.
- Ils doivent ensuite procéder à l'inscription dans l'établissement, aux dates communiquées par celui-ci.

¹ (AFFectation des ÉLèves par interNET). Cette application nationale permet de recueillir les vœux des familles et les autres informations prises en compte pour l'affectation en lycée, dans un objectif de mixité sociale, de transparence et d'équité. Le directeur académique des services de l'Éducation nationale s'appuie sur une application, Affelnet-lycée, pour décider de l'affectation des élèves à la fin de la classe de 3^e.

Fiche de candidature

Partie à remplir par le candidat

NOM (<i>en lettres capitales</i>)	<input type="text"/>	Prénoms	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	G <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>
NOM de la (des) personne(s) responsable(s) (<i>père, mère, tuteur</i>)			
<input type="text"/>			
Adresse	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	Courriel	<input type="text"/>
Nom et adresse de l'établissement fréquenté en 2023-2024			
<input type="text"/>			
Classe fréquentée en 2023-2024			
<input type="text"/>			
Classe fréquentée en 2022-2023			
<input type="text"/>			
Demande déjà effectuée en 2022-2023	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
	Langue vivante 1	<input type="text"/>	
	Langue vivante 2	<input type="text"/>	
Autre(s) information(s) : Régime demandé en cas d'affectation	Internat <input type="checkbox"/>	Demi-pension <input type="checkbox"/>	Externat <input type="checkbox"/>

Les pièces obligatoires à fournir avec la fiche de candidature :

- Bulletins trimestriels de 4^e et de 3^e (ou bulletins scolaires des deux dernières années de scolarité)

CAP Accompagnant éducatif petite enfance

Académie de Poitiers - Rentrée 2024

Expériences professionnelles (stages...)

Dates	Types d'entreprises ou établissements	Fonctions assurées

Autres expériences (associations, bénévolat, loisirs, culture sport...) **et centres d'intérêt** (joindre éventuellement les documents utiles)

Date :

Signature de l'élève,

Signature des parents ou
du responsable légal,

Rappel de la date butoir d'envoi de la fiche de candidature: avant le 17 MAI 2024 au LP Simone Signoret

Fiche d'appréciations

Partie à remplir par l'établissement d'origine

NOM et prénom du candidat :

Qualités et savoir être		Très bien	bien	Assez bien	passable
Sens des relations					
Sens des responsabilités					
Résistance et aptitudes physiques					
Comportement	Concentration				
	Dynamisme				
Motivation					
Sociabilité – Travail en équipe					
Tenue – Présentation					
Disponibilité, adaptabilité					
Ponctualité, assiduité					
Qualités individuelles	Expression				
	Compréhension				
	Mémoire				
	Discrétion				
	Maîtrise de soi				

Avis du professeur principal après consultation de l'équipe pédagogique sur la candidature en CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance

Très favorable

Favorable

Réservé

Date :

signature du professeur principal

Avis circonstancié du chef d'établissement d'origine pour la formation demandée

Date :

Cachet et signature